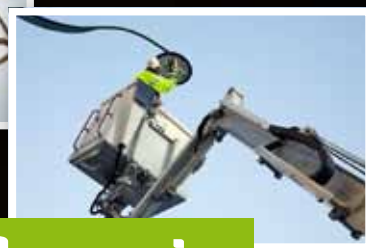


Argentré

Journal
municipal
d'information

INFOS

N°232 • Février 2011



L'info du mois

Les Syndicats
d'Électrification

Actifs Dynamiques Passionnés
Notre identité



édito

Pierre Fadier / Adjoint en charge des Finances, Transactions Foncières, Éducation

De l'électrification rurale au Syndicat Départemental d'Énergie 35



Au sortir de la première guerre mondiale, 7000 communes sur 38000 sont raccordées au réseau électrique, uniquement des communes urbaines. Pour des raisons de coût de construction des réseaux et de la faible consommation rurale, les industriels n'électrifient que les villes.

Grâce à l'impulsion du monde agricole et aux modalités de financement de l'état, les communes se regroupent entre 1925 et 1931 en Syndicats Intercommunaux d'Electricité.

Celui d'Argentré-du-Plessis naît en 1926. Il comprend les 9 communes du canton et Bais. Il a pour but « la construction et l'exploitation d'une distribution d'énergie électrique » sur le territoire des 10 communes.

La construction des réseaux de distribution est plus difficile dans certaines régions que d'autres. En Bretagne, de nombreux facteurs freinent l'électrification : une population dispersée qui habite des hameaux étendus ; un nombre important de petites exploitations agricoles ; une région de haies bocagères, véritables obstacles à l'implantation des lignes.

“ C'était le prélude du développement de la mécanisation et de l'expansion permanente de l'utilisation de l'énergie électrique. ”

Le grand Ouest est en retard par rapport au reste de la France. Seulement 45 % des communes rurales du département sont électrifiées en 1946, année au cours de laquelle la loi du 8 avril nationalise les entreprises privées concessionnaires des services publics d'électricité en créant « Electricité de France ». Il faudra encore une dizaine d'années pour que la fée électricité parvienne aux hameaux les plus éloignés des centres bourgs. J'ai connu l'arrivée de cette énergie, à mi chemin entre Argentré-du-Plessis et le Pertre, dans l'un des derniers hameaux raccordé en 1954. Ce fut un bouleversement qu'on mesure sans doute difficilement aujourd'hui, si on ne rappelle pas, par exemple, que l'ampoule électrique a renvoyé au placard les lampes à pétrole et les bougies. C'était le prélude du développement de la mécanisation et de l'expansion permanente de l'utilisation de l'énergie électrique.

A partir de 1960, les Syndicats se consacreront à l'extension et au renforcement des réseaux nécessaires à l'accompagnement du développement industriel et de l'urbanisation du monde rural.

Afin d'harmoniser l'égalité de traitement et les tarifs, les Syndicats intercommunaux volontaires se regroupent en 1964 au sein du Syndicat Départemental d'Electricité d'Ille-et-Vilaine.

En 2010, l'adhésion de toutes les communes étant devenue obligatoire, les Syndicats Intercommunaux (dont celui d'Argentré-du-Plessis) et le Syndicat Départemental sont dissous. Ce dernier est remplacé par le Syndicat Départemental d'Énergie 35 auquel adhèrent directement toutes les communes d'Ille-et-Vilaine.

Pierre FADIER,
Membre du bureau du SDE

p.3 à 5

Infos municipales

- ▶ En bref... Compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2011
- ▶ SMICTOM

p.6 à 9

L'info du mois

- ▶ L'historique de la gestion du réseau électrique d'Argentré du Plessis
- ▶ Le SDE
- ▶ ERDF et vous, les chiffres clés

p.10

Vie locale

- ▶ Les Ambulances du Plessis 35 changent d'adresse
- ▶ Programme ÉquiliBreizh - Conférences Équilibr'Age

p.11

Vie associative

- ▶ L'association FELA
- ▶ Association Cin'Évasion : Le ciné débat !
- ▶ Association "Argentré Accueil"
- ▶ Association "Oxygène Argentré"

p.12

Bloc notes

Agenda / État-civil
Cinéma

Remise des articles auprès de Rachel PUECH, service communication, du lundi au vendredi avant le **20 du mois précédant la parution** : communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 61.27

Comité de rédaction : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Johann Ribette, Florence Hamon, Jean-Noël Bévière, Claude Cailleau et Rachel Puech. Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis. Reproduction et vente interdites. Conception et réalisation : Studio Créatys.

Mairie d'Argentré-du-Plessis
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE DU PLESSIS
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

www.argentre-du-plessis.fr

INFOS MUNICIPALES

Conseil municipal du 13 Décembre 2010 : **Complément Convention de classement des équipements communs d'un lotissement dans la voirie communale**

Après l'étude faite par la commission urbanisme du plan de composition, du règlement et du programme des travaux présentés par M. Legendre, géomètre expert en charge du dossier du lotissement privé de la Bellangerie, le Conseil Municipal a délibéré sur le dossier qui fera l'objet d'un dépôt de permis d'aménager sur les termes de la convention de classement des équipements communs d'un lotissement privé dans la voirie communale ainsi que sur la prise en charge après leur achèvement des équipements du lotissement de la Bellangerie. Le résultat du vote est de 20 voix pour et 1 abstention.

En bref... Compte-rendu du conseil municipal du 24 janvier 2011

ZAC de Bel Air

Suite à l'enquête publique réalisée du 4 octobre au 5 novembre 2010 visant la modification du PLU pour permettre l'ouverture à l'urbanisation des parcelles de terrain classées actuellement en zone 2AU dans le secteur sud de la future ZAC de Bel Air, le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions le 3 janvier 2011.

L'ensemble du Conseil Municipal décide de tenir compte des observations formulées, arrête le projet de modification du PLU et le communiquera à l'ensemble des personnes publiques désignées par le code de l'urbanisme.



Bilan « Un arbre, un enfant »

L'opération « Un arbre, un enfant » s'est déroulée le 5 février dernier. 40 familles dont les enfants sont nés en 2010 étaient invitées à venir planter des frênes sur la route qui mène au Centre Culturel « Le Plessis Sévigné ». 13 familles étaient au rendez-vous.

Le débat d'orientation budgétaire

Lors de ce débat, le Conseil Municipal a souhaité ne pas emprunter et poursuivre les travaux en cours : le Centre Culturel étant le produit phare de cette année 2011.

Le Conseil Municipal affinera ses différents projets lors du vote du budget qui aura lieu en mars 2011.

La convention d'occupation précaire.

À l'unanimité le Conseil Municipal valide les nouveaux tarifs de la réserve foncière louée aux agriculteurs pour un montant de 160 €. Il est proposé d'appliquer ce tarif aux futures conventions et aux renouvellements.

Conseil Municipal des Enfants

Mercredi 2 février dernier, le C.M.E. d'Argentré-du-Plessis s'est rendu à Paris pour une visite du Sénat. Les C.M.E. du Pertre et de Saint M'Hervé s'étaient joints au groupe. Ils ont été accueillis par M. Dominique De Legge, député maire du Pertre et sénateur. Ce dernier et



l'attachée parlementaire leur ont fait visiter les lieux. Les enfants ont été très satisfaits de cette journée. Ils ont pu découvrir l'histoire et les monuments du Sénat. La visite de l'hémicycle a été pour eux un grand moment : ils se sont assis sur les sièges des sénateurs !

À noter

1 Dates des prochains conseils municipaux :

- Lundi 14 février
- Lundi 21 mars
- Lundi 18 avril
- Lundi 23 mai
- Lundi 20 juin

L'accueil de la Mairie, un contact privilégié avec la population



Suite à l'article paru dans le journal « Ouest France » du jeudi 6 janvier dernier, il paraît important d'apporter quelques précisions. En effet, il s'avère qu'il a été mentionné plusieurs points, qui n'avaient pas été évoqués.

Mesdames Renouard, Dumoulin et Puech, toutes trois agents d'accueil de la Mairie d'Argentré du Plessis, ont pour mission première, lorsqu'elles sont à ce poste, d'accueillir le public, sans aucune distinction, et d'apporter leur aide. Elles assurent chacune une journée et demi ou deux jours d'accueil par semaine. Ainsi, elles reçoivent le public pour, notamment les enregistrements d'actes d'état-civil (déclarations de décès, naissances, reconnaissances), les préparations des dossiers de mariage, les demandes de Cartes Nationales d'Identité (environ 500 en 2010), les demandes de Cartes Grises suite à l'achat de véhicules ou changement de domicile (environ 700 en 2010), les demandes de sorties de territoire... et toutes autres demandes aussi variées qu'elles puissent être.

Mesdames, Renouard, Dumoulin et Puech ont à cœur d'accompagner chaque personne dans leurs démarches et le font avec beaucoup de professionnalisme et de dévouement. Loin de considérer leur travail comme éprouvant, elles y trouvent au contraire beaucoup de satisfaction.

Quand elles ne sont pas d'accueil, Gaëlle Renouard a en charge le dossier des élections et du Conseil Municipal, Sandra Dumoulin gère la location des différentes salles de la commune, la facturation de la cantine et de la garderie de l'école Jean-Louis Etienne. Enfin, Rachel Puech s'occupe de la communication externe, avec notamment, l'élaboration du bulletin municipal « Argentré Infos » et la mise à jour du site Internet (actuellement en pleine refonte).

Bibliothèque

La Bibliothèque municipale participe au printemps des poètes 2011. Elle organise un concours de poèmes sur le thème « Le rêve ». Ce concours est ouvert du 1er mars au 1er avril 2011. Il est gratuit et s'adresse à tous.

Pour participer, vous devez envoyer ou déposer vos textes à la Bibliothèque Municipale, 7 place Notre-Dame à Argentré-du-Plessis ou via internet : bibliotheque@argentre-du-plessis.fr ou à la Mairie.

Le règlement complet est disponible à la Bibliothèque et sur le site internet de la Bibliothèque (<http://biblio-argentreduplessis.dnsalias.net>).

Semaine Enfance/Jeunesse

Elle se déroulera du 21 au 28 mai 2011 et impliquera tous les acteurs argentréens travaillant avec les enfants et les jeunes (école, associations de parents d'élèves, centre de loisirs, local jeunes...)

Inauguration du Centre Culturel « Le Plessis Sévigné » : les 14 et 15 mai 2011

La finalisation des travaux intérieurs du Centre Culturel, ayant pris du retard, l'inauguration prévue initialement les 2 et 3 avril prochains, est reportée aux 14 et 15 mai 2011. Le programme détaillé de ce week-end figurera dans l'info du mois du bulletin d'avril 2011.

Site internet : mise en ligne prévue en avril 2011

La mise en ligne du nouveau site internet sera effective courant avril 2011. En effet, elle coïncidera avec l'inauguration du Centre Culturel « Le Plessis Sévigné ».

Guide de la ville

Il vous avait été annoncé une distribution du guide de la ville pour ce mois-ci. Finalement, vous ne le recevrez qu'au mois de mars.

Aménagement foncier

Dans le cadre de l'aménagement foncier et réalisation d'un nouveau plan cadastral, le géomètre met actuellement en place des plaquettes blanches en plastiques 40 x 40 cm.

Ces éléments serviront de repère en calage du futur plan cadastral. Il est donc nécessaire de ne pas les arracher.

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années, tous les trimestres, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

À cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés,

tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur, muni d'une carte officielle, interrogera par téléphone ou par visite quelques argentréens. Vous serez prévenus individuellement par courrier et informés du nom de l'enquêteur. L'enquête se déroulera du 21 mars au 5 avril, du 20 juin au 5 juillet, du 19 septembre au 4 octobre et du 19 décembre au 3 janvier 2012.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.



Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le **SMICTOM du Sud Est 35**, vous propose une recette de pain perdu dans le but de réduire le gaspillage alimentaire. Cette recette, réalisée par nos services, reste un bon moyen de manger sain tout en jetant moins de déchets.

Hum, un vrai régal pour les papilles !
Alors à vos fourneaux !

Pain perdu ? Redécouvrir l'art de cuisiner les restes : pain perdu, soupes, puddings, hachis parmentier, etc. Les recettes ne manquent pas pour utiliser les restes alimentaires ! Alors pourquoi ne pas inventer des cours de cuisine pour découvrir les multiples façons de cuisiner les restes du réfrigérateur ?

Le résultat permettra de réduire les déchets alimentaires tout en offrant une meilleure qualité qu'un plat cuisiné.

Recette facile du pain perdu
Pour 4 personnes, temps de préparation : 15 minutes

Ingrédients :

- ¼ litre de lait
- 2 œufs
- 50 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 70 g de beurre
- 6 tranches de pain rassi
- Facultatif : cannelle

Préparation :

- 1 - Fouetter les œufs avec le lait et le sucre (ajouter la cannelle)
- 2 - Tremper les tranches de pain
- 3 - Les égoutter et les cuire à la poêle dans le beurre (bien chaud) sur les deux faces
- 4 - Lorsqu'elles sont bien dorées, les retirer et les saupoudrer de sucre vanillé ou de sucre glace

Astuce :

Vous pouvez servir ce dessert accompagné d'une crème anglaise

Qu'allons-nous manger aujourd'hui ?

De nombreux sites et jeux vous permettent aussi de cuisiner avec les restes pour vos repas de tous les jours. Le principe est simple, il vous suffit d'intégrer les ingrédients dont vous disposez au fond de votre frigo et votre placard pour que des recettes faciles à réaliser se présentent à vous.

Sites Internet

www.marmiton.org
www.supertoinette.com



Jeux sur console

Leçons de cuisine
Recettes de cuisine avec Cyril Lignac



SMICTOM du Sud Est de l'Ille et Vilaine

Votre contact : Anne MORILLE
10, rue de la Haie Robert / 35500 VITRÉ
Tél. 02 99 74 44 47
Site web : www.smictom-sudest35.fr
Mail : contact@smictom-sudest35.fr

Hôtel de Ville

21 bis, rue Alain d'Argentré / 35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS
Tél. 02 99 96 61 27 / Fax. 02 99 96 61 74
Site web : www.argentre-du-plessis.fr
Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

L'historique de la gestion du réseau électrique d'Argentré du plessis



Au début du siècle, les concessions d'électricité étaient confiées à des sociétés privées. Les réseaux électriques n'étaient développés que dans les zones où les consommations d'électricité permettaient de les rentabiliser. Dans les zones rurales, la densité de population était trop faible pour justifier cet investissement. La loi du 2 avril 1923 a créé un financement public, par le ministère de l'agriculture, pour les investissements dans les zones rurales. C'est le régime de l'électrification rurale.

La majorité des communes, concernées par cette loi, font alors le choix de se regrouper en syndicats intercommunaux d'électrification, eux même regroupés parfois en syndicat départemental d'électrification.

2 février 1926	Création du Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Argentré du Plessis. Il regroupe l'ensemble des communes du canton et Bais. Son objet : la construction et l'exploitation d'une distribution d'énergie électrique. Nos campagnes sont donc petit à petit électrifiées et ce jusqu'au milieu des années 1950.
1964	Création du syndicat départemental d'électrification d'Ille et Vilaine (S.D.E. 35). Celui-ci est composé des 31 syndicats intercommunaux appelés syndicats primaires et de 16 communes individuelles
1992	Le S.D.E. devient l'autorité concédante sur le territoire des collectivités adhérentes par le transfert du pouvoir des communes. Toutefois, l'exercice des attributions de la maîtrise d'ouvrage affèrent au reste de la compétence des syndicats intercommunaux.
2009	Les syndicats intercommunaux sont dissous.
2010	Toutes les communes du département adhèrent directement au nouveau syndicat départemental. Le S.D.E. 35 (Syndicat Départemental d'Energie)

Les différents présidents du syndicat intercommunal d'Argentré du Plessis de 1926 à 2009 :

1926 / 1954	Monsieur Alain du Plessis d'Argentré, Maire d'Argentré du Plessis
1954 / 1958	Monsier Paul Lemée, conseiller général
1958 / 1977	Madame Geneviève du Plessis d'Argentré, Maire d'Argentré du Plessis
1977 / 1995	Monsieur Jean Bourdais, Maire d'Argentré du Plessis
1995 / 2009	Monsieur Pierre Fadier, 1er adjoint au Maire d'Argentré du Plessis

Le SDE



Présentation

Créé en 1964, le Syndicat Départemental d'Électricité (SDE) d'Ille et Vilaine, est un établissement public de coopération intercommunale.

À l'occasion d'une importante modification statutaire intervenue en 2007, le syndicat a élargi ses compétences et a pris la dénomination de Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille et Vilaine. Propriétaire des réseaux basse et moyenne tension, il est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité sur le territoire de 335 communes. Le S.D.E. 35 regroupe près de 526 000 habitants, soit plus de près de 56% de la population départementale.

Depuis 2007, le S.D.E. 35 exerce effectivement la compétence optionnelle « maintenance de l'éclairage » pour le compte de 48 communes.

À la demande des communes, il pourrait également s'investir dans les domaines du gaz et des réseaux et infrastructures de communication.

Le S.D.E. 35 est un outil privilégié de proximité qui contribue à l'aménagement du territoire. Il est au service de ses collectivités adhérentes et des usagers des services publics locaux.

Les compétences :

L'électricité	construire, renforcer, sécuriser les réseaux, contrôler la qualité du service public.
L'éclairage public	travaux neufs, illumination du patrimoine, installations sportives, maintenance cartographie.
Les énergies renouvelables	assistance, conseil et construction.
Maîtrise de l'énergie	conseil énergétique
Gaz	distribution, délégation et conseils
Réseaux et infrastructures de communications	construction, gestion et conseils.
Les autres domaines d'intervention	achat groupé d'énergie, production d'électricité, coordination en matière de sécurité, numérisation du cadastre, aide aux usagers en difficulté...

Quelques chiffres :

• Concernant le patrimoine

- 9 500 km de lignes à moyenne tension (HTA), dont 20% en souterrain.
- 13 000 postes de transformation haute tension / basse tension.
- Plus de 10 800 km de ligne basse tension dont 24% en souterrain.
- Plus de 275 000 abonnés.

• Concernant les actions



	MONTANT TTC DES TRAVAUX	NOMBRES D'OPÉRATIONS
EXTENSION	2 705 400 €	62
RENFORCEMENT	10 375 000 €	211
EFFACEMENT	11 511 900 €	107
TOTAL RÉSEAUX ÉLECTRIQUE	24 592 300 €	380
ÉCLAIRAGE PUBLIC	6 584 500 €	349
TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 700 500 €	106
TOTAL GÉNÉRAL	32 877 300 €	835

La loi de la nationalisation du 8 avril 1946

- La loi nationalise les entreprises privées concessionnaires des services publics d'électricité et de gaz (154 entreprises de production, 86 de transport et 1150 de distribution.).
- Elle leur substitue dans leurs droits et obligations « Electricité de France, Service national ». EPCI concessionnaire unique et obligé des communes pour la distribution et de l'Etat pour le transport.
- La gestion est transférée à EDF.

Le poste source d'Argentré-du-Plessis



À Argentré-du-Plessis, nous disposons d'un poste source, situé route du Bois Gros et qui appartient à ERDF. Le courant arrive des grandes lignes de Réseau de Transports Electriques en 90 000 volts et est transformé de ce poste source en 20 000 volts. Ce poste a donc l'utilité de transformer la tension de 20 000 volts en 400 volts pour alimenter plus de 77 petits transformateurs de distribution sur la commune, qui eux alimentent directement les bornes chez les particuliers.

L'élagage en Ile-et-Vilaine



Afin de sensibiliser la population sur l'importance de l'élagage pour un bon fonctionnement du réseau de distribution d'électricité, ERDF a conçu un kit de communication qui sera disponible courant avril 2011 à l'accueil de la Mairie.

L'objectif

La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est la cause numéro 1 des coupures de courant. Si on ne peut éviter une tempête, on peut empêcher des arbres mal implantés ou mal entretenus de blesser des personnes ou de provoquer des coupures d'électricité. De plus, ces incidents peuvent entraîner de lourds dommages et intérêts... aux propriétaires d'arbres concernés.

L'INFO DU MOIS



ARGENTRE-DU-PLESSIS

Clients

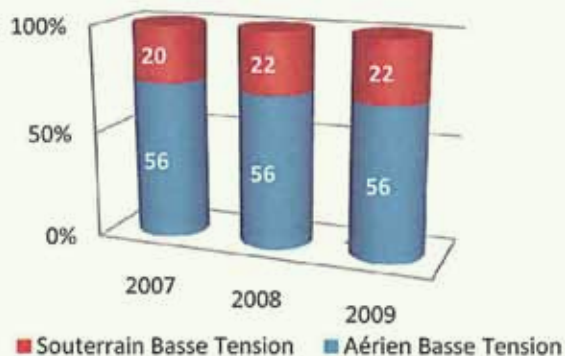
Evolutions du Nombre de clients ERDF



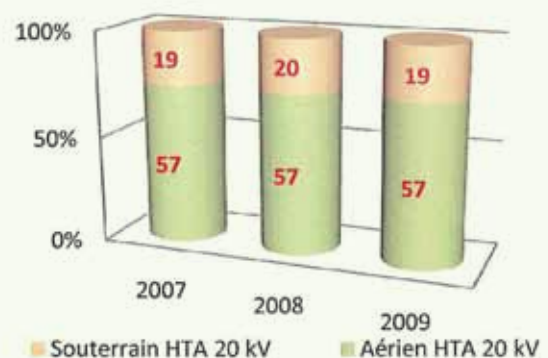
Réseaux électriques

Réseau en m	2007	2008	2009	Évolution
Aérien BT	55,88	56,11	55,65	0%
Souterrain BT	19,86	21,92	22,39	13%
Aérien HTA (20 000 volts)	57,08	57,21	57,48	1%
Souterrain HTA (20 000 volts)	19,40	19,53	19,17	-1%
Nombre de postes HTA/BT	76	76,00	77,00	1%

Evolution Réseau BT en km



Evolution du Réseau HTA en km



Éléments financiers

Taxes Foncière et Professionnelle en Euro	61340
Taxe municipale* en Euro par habitant	20,43
RODP** en Euro	507

*Montant estimé à partir des consommations enregistrées

**Redevance d'occupation du Domaine Public

Marina MOREL, peintre décoratrice



Originnaire de Vitré, Marina MOREL est nouvellement installée sur la commune en tant que peintre décoratrice.

Elle vous propose ses services pour tous vos travaux d'intérieur. Ayant obtenu un Brevet des Métiers d'Arts, elle sera de bon conseil. Suivant vos goûts ou vos envies, elle réalisera vos peintures (trompes l'œil, imitations diverses, fresques, enduits à la chaux). Elle pose aussi les papiers-peints, les toiles de verre, les revêtements de sol (moquette et revêtements plastiques).

Toutes les demandes de devis sont gratuites.

Contact :

Marina MOREL
39 rue d'Anjou,
35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS
Tél. 06 86 83 71 22
Nous lui souhaitons la bienvenue.



Une collecte de sang, organisée par le site de Rennes de l'Etablissement Français du Sang avec le soutien de l'Association pour le Don de Sang Bé-

névole aura lieu le **lundi 21 mars 2011 à la salle Ouessant**, de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

Vous avez été 176 donneurs à Argentré lors de la dernière collecte. Merci !

Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1h (10 mn pour le prélèvement). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se présenter à jeun.

Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel : respecter la sécurité du receveur et du donneur.

Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien.

Les Ambulances du Plessis 35 changent d'adresse



Depuis le 20 décembre dernier, Annie Renou et Nicolas Weber, gérants de la SARL Ambulances du Plessis 35, sont installés 4 rue du Général Leclerc.

Anciennement situés 4 rue d'Anjou, ils ont saisi l'opportunité de locaux libres pour déplacer leur activité. Leur société évoluant, ces nouveaux locaux leur permettent d'avoir un meilleur accueil de leur clientèle ainsi qu'un confort de travail de qualité.

L'activité de la société est ciblée sur les transports en Ambulance, VSL et Taxi dans le cadre de consul-

tations, hospitalisations et autres (demandes des maisons de retraites, particuliers...) également de transferts entre centres hospitaliers, d'urgences à domicile sur ordre des médecins libéraux ou du SAMU.

Ils effectuent aussi en Taxi, tous types de transports personnels tels que gares, aéroports, restaurants, discothèques...

Ils sont à votre disposition 24h/24h et 7j/7j. De plus, pour tous ces services, ils effectuent ces trajets sur toutes distances.

Leur flotte de véhicules est notamment composée d'un véhicule aménagé pour fauteuil roulant ainsi que d'un minibus 9 places.

L'ensemble du personnel des Ambulances du Plessis 35 (Sylvie, Gilles, Jérôme et Xavier) est diplômé et expérimenté dans le domaine ambulancier et chauffeur taxi.

Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi sauf le mercredi de 8h30 à 12h. Catherine vous y accueille et peut, de plus, vous assister dans vos démarches (caisses, mutuelles ou autres).

SARL Ambulances du Plessis 35

4 rue du Général Leclerc, 35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Tél. 02 99 96 61 09

E-Mail : ambulancesduplessis35@yahoo.fr

Programme ÉquiliBreizh - Conférences Équilibr'Age



Le C.C.A.S. d'Argentré du Plessis et le CLIC de Vitré Communauté organisent en partenariat avec L'association Kiné Ouest Prévention une conférence « Équibr'Age » sur le thème de la prévention des chutes, le **vendredi 4 mars à 14H30, à la salle Ouessant** à Argentré du Plessis. L'entrée est libre et gratuite.

Cette conférence, destinée aux personnes âgées, à leurs proches et aux aidants, sera suivie d'un

atelier Equibr'Age qui se déroulera sur 8 séances, du vendredi 18 mars 2011 au vendredi 13 mai 2011 à 13h30 dans la salle Ouessant. Les inscriptions à cet atelier se feront à l'issue de la conférence.

Les objectifs de cette action sont de :

- Sensibiliser les personnes âgées, leur entourage et les professionnels de santé, à l'occasion de la conférence « Équibr'Age ».
- Diminuer la gravité et les conséquences des chutes et concourir au maintien global de l'autonomie chez les participants de l'atelier.
- Dépister d'éventuels troubles de l'équilibre.

Cette action est financée par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général 35.

Kiné Ouest Prévention

1 Allée du Puits Julien - BP 112 - 22590 PORDIC

Tél. : 02 96 58 09 02 - Fax : 02 96 58 09 03

E-mail : kine.ouest.prevention@wanadoo.fr

Site Internet : www.kineouestprevention.com

Association « Argentré Accueil »

L'association propose des **cours de cartonnage pour enfants (à partir de 10 ans)** pendant les vacances de février (le jeudi 3 mars de 14h à 16h30 salle Bréhat à côté des services techniques). Il y sera réalisé des cartons d'invitation.

Vous retrouverez toutes les explications sur le site (rubrique activités enfants) <http://argentre-accueil.jimdo.com>

Une inscription est obligatoire pour ce cours car les places sont limitées (6 enfants maximum).

Alors n'attendez plus, inscrivez votre enfant ou vos enfants au plus vite !

Association « Oxygène Argentré »



Après le succès de la première édition de la « Course Nature » d'Argentré-du-Plessis, avec près de 200 participants venant de

toute la Bretagne ainsi que des Pays de Loire, l'association « OXYGENE ARGENTRE » organise une deuxième édition le **samedi 28 mai 2011 à 17h**. Cette année nous proposons deux courses de 6 et 12 km avec départs simultanés sur un parcours de 1 ou 2 boucles de 6 km qui empruntera les sentiers autour du Moulin Neuf, de Launay et du château avec départ et arrivée au complexe sportif. Cette course est ouverte à toutes personnes nées avant 1996, licenciées FFA ou non. Pour les non licenciés, vous devrez fournir un certificat médical avec la mention « non contre indication à la course à pied en compétition ».

N'hésitez pas à motiver votre entourage. Nous espérons aider l'association FELA comme en 2010 suivant les résultats de cette journée.

Inscriptions à l'adresse indiquée ci-dessous Chez Rémy Garnier, sur bulletin disponible dans les commerces ou sur le site internet « Courir en Bretagne ». Participation de 7€ (10 € sur place). Un lot sera remis à chaque participant.

Rémy GARNIER

**5, Rue de la Sapinière,
35370 ARGENTRE DU PLESSIS**

Tél. 02 99 96 75 73

E-Mail : famille.garnier@libertysurf.fr

La magie de Noël s'est manifestée chez les enfants Camerounais grâce à l'association FELA d'Argentré-du-Plessis

Le 18 décembre 2010 à Yaoundé, la Fondation Educative pour Les enfants d'Afrique (FELA) d'Argentré-du-Plessis a dressé son arbre de Noël pour les enfants du bidonville de Messa. Après la visite, l'été dernier, de Pauline JAMIER et Laura POULAIN, deux infirmières en stage au Cameroun, les enfants que parraine cette association ont accueilli Henri YONGMI, son président, à l'occasion des fêtes de Noël.

« À travers ces enfants, je revis les rêves d'un enfant ordinaire vivant dans ce bidonville, affirme Henri Yongmi. Pour eux, ce n'est plus un rêve car ils vivent réellement la magie du Père Noël avec son lot de cadeaux. Nous avons mis à leur disposition de nombreux jeux avec le concours de nos bénévoles camerounais. »

- Un tournoi de football à huit équipes portant les noms des clubs de football du pays de Vitré (Argentré-du-Plessis, Brielles/Gennes, Le Pertre/St Cyr, Erbrée/Mondevert, St Germain-du-Pinel, Bréal-sous-Vitré, Marpiré et Fela). C'était l'occasion pour l'association de marquer sa reconnaissance auprès des communes qui la soutiennent.

- Un concours de danse, une course relais en sacs et tir à la corde.

Naturellement la collecte d'ordinateurs continue pour faciliter l'initiation des enfants à l'informatique.

Contact :

**Association FELA,
Tél. 02 23 55 07 59 / 06 69 50 70 12
E-Mail : fela-asso@hotmail.fr**



Association Cin'Evasion : Le ciné débat !

Après le succès de son dernier ciné-débat le lundi 24 Janvier portant sur les soins palliatifs qui a réuni 90 personnes, l'équipe du cinéma vous invite à la retrouver autour d'un nouveau thème. Le **lundi 14 Mars, à 20h30** le CDAS (Centre Départementale d'Action Social) présentera « Ensemble, c'est tout » un film de Claude Berri avec Audrey Tautou et Guillaume Canet dans le cadre de la Semaine d'Informations sur la Santé Mentale. A l'issue de la projection un débat sera animé par un professionnel du CHGR (Centre Hospitalier Guillaume Régnier) et un professionnel du Conseil Général. Des bénévoles de l'association Parents Handicap Rencontre, et des personnes qui font notamment des visites à domicile chez les personnes âgées dans le cadre du CCAS de Vitré, viendront témoigner de leurs actions pour renforcer la solidarité, lutter contre l'isolement ... sur le thème « La santé mentale, comment en prendre soin ensemble ? »

Entrée gratuite !

Prenez note !

Le festival « CinéMA35 en fête » approche à grands pas, avec son lot d'animations. Une semaine qui s'annonce riche en projections pour Cin'évasion puisque pas moins de quatre animations vous seront proposées avec un festival de films d'animation, un ciné-concert, une avant première et un ciné-débat.

DATES À RETENIR :

- **Mercredi 23 Mars : Palmarès du 17e festival national du film d'animation de Bruz**
- **Vendredi 25 Mars : Ciné-concert**, avec le film d'Alfred Hitchcock « The logger », accompagné au piano par Christofer Björstrom
- **Samedi 26 Mars : en avant première**, « Léa » de Bruno Rolland avec Anne Azoulay et Ginette Garcin.
- **Dimanche 27 Mars : « Severn, la voix de nos enfants »** de Jean-Paul Jaud, suivi d'un débat en présence de **Béatrice Jaud** productrice et épouse du réalisateur, l'occasion d'échanger sur les actions positives menées aux quatre coins du monde pour l'amélioration et la protection de notre environnement.



BLOC NOTES

État-civil

NAISSANCES		
02/01	Louison DENIS	2 rue Paul Gauguin
05/01	Oksana MARY-JARRIL	7 La Glanerie
14/01	Owen GOUTTESOULARD	1 rue des Rosiers
DÉCÈS		
08/12	Joseph CHAUPITRE, 73 ans	20 bd des Saulniers
17/01	Camille CHASSERIE, 74 ans	12 rue Victor Hugo
22/01	Augustin LEONARDI, 92 ans	décédé à la Maison de Retraite d'Argentré, 2 Impasse des Oiseaux, Vitré



Rien à déclarer

1er janvier 1993 : passage à l'Europe. Deux douaniers, l'un Belge, l'autre Français, apprennent la disparition prochaine de leur petit poste de douane fixe situé dans la commune de Courquin France et Koorkin Belgique.

Du 16 au 22 Février.



Le fils à Jo

Petit-fils d'une légende de rugby, fils d'une légende, et lui-même légende de rugby, Jo Canavaro élève seul son fils de 13 ans, Tom, dans un petit village du Tarn.

Du 16 au 22 Février.



Tron l'héritage

Sam Flynn, 27 ans, est le fils expert en technologie de Kevin Flynn. Cherchant à percer le mystère de la disparition de son père, il se retrouve aspiré dans ce même monde de programmes redoutables et de jeux mortels où vit son père depuis 25 ans.

Du 23 Février au 1er Mars.

Résolution pour la nouvelle année : « Je fais un point sur ma santé »



Au Centre d'Examens de Santé, RÉALISEZ UN BILAN DE SANTÉ pris en charge par l'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine.

Cet examen complet comprend :

Une première étape :

- une série d'examens personnalisés en fonction de l'âge, du sexe et des facteurs de risques : analyse d'urine et prélèvement sanguin suivis d'un petit-déjeuner, examen dentaire, acuité visuelle, audiométrie, tonométrie, électrocardiogramme, spirométrie (capacité et débits pulmonaires), dosage du monoxyde de carbone pour les fumeurs, rétinographie pour les personnes diabétiques.

Une deuxième étape trois semaines plus tard :

- examen médical avec un médecin du Centre pour faire un bilan sur l'état général du patient. Ce bilan complet est un moment d'échanges privilégiés assorti de conseils de prévention et d'éducation pour la santé.

Les résultats sont transmis, avec votre accord, à votre médecin traitant. Pour prendre rendez-vous, contactez le **3646** (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou écrivez au ces@cpam-rennes.cnamts.fr

**Centre d'Examens de Santé
de la CPAM d'Ille-et-Vilaine
3, place du Colombier, 35000 Rennes**

Quelques numéros importants à connaître :

**Maison Médicale, 45 rue de Paris, 35500 VITRE
Tél. 02.99.75.55.66**

Consultation sur rendez vous tous les soirs de la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous ouverte tous les soirs et du samedi 18h au lundi 9h, composer le **3237** (0.34 € la minute à partir d'un poste fixe)

Programme Cin'Évasion

Samedi 12 février	Portes-ouvertes du Collège et de l'école élémentaire La Salle/St-Joseph, de 9h30 à 12h
Dimanche 13 février	Cyclo cross - Trophée des champions, 13h à la Sapinière
Vendredi 18 février	Club de l'amitié : concours de belote cantonale, 13h30, salle Ouessant
Samedi 19 février	Assemblée Générale des anciens combattants, 10h, salle Ouessant
Dimanche 20 février	Exposition d'oiseaux exotiques, salle Ouessant, de 9h à 18h
Mardi 1 ^{er} mars	Club de l'amitié : après-midi dansant animé par Didier Gilbert
Vendredi 4 mars	Conférence « Equilibre'Age » sur le thème de la prévention des chutes, 14h30, salle Ouessant
Jeudi 10 mars	Club de l'amitié : dégustation de crêpes
Dimanche 13 mars	Association « La Bouèze » : Rencontre Kan ar Bobl du Pays de Vitré-La Guerche - Randonnée musicale à 14h, rencontre des musiciens à 16h, salle Ouessant
Mercredi 16 mars	Repas annuel de la Fraternité des malades
Jeudi 17 mars	Club de l'amitié : sortie bowling
Samedi 19 mars	Repas des + 70 ans au Restaurant « Le Sévigné »
Samedi 19 mars	Portes-Ouvertes à l'école maternelle La Salle-St-Joseph, rue Ambroise Paré, de 10h à 12h
Lundi 21 mars	Collecte de sang, salle Ouessant, de 10h à 13h et de 15h à 18h30
Jeudi 31 mars	Club de l'amitié : Pot au feu au restaurant « Le Sévigné »
Du 1 ^{er} au 7 avril	Semaine du développement durable
Samedi 6 avril	Classes 53 au restaurant « Le Sévigné »
Samedi 16 avril	Classes « 1 » au restaurant « Le Sévigné »
Lundi 25 avril	Départ du tour de Bretagne cycliste 2011
Les 14 & 15 mai	Inauguration du Centre Culturel « Le Plessis Sévigné »
Du 21 au 28 mai	Semaine Enfance, Jeunesse

Agenda